

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Du Jeudi 19 mai 2016 à 20h30 Salle communale
Place de la mairie**

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	16
Votants	17

L'an deux mille seize, le 19 mai, le Conseil municipal de la commune de LA TERRASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale sous la présidence de monsieur Philippe VOLPI, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 mai 2016.

Présents : Philippe VOLPI, Florence JAY (BALAS), Romuald CHRISTOUD, Bénédicte BESCHER, Emmanuel DELETRE, Claude SCHREIBER, Alain CARDON, Muriel BOYER, Christelle PREVOST-WACH, Jérôme DURAND, Claudie BRUN, Michelle JOLLY, Didier LATOSI, Angèle SCHREIBER, Yves LONGO, Sébastien PETITDIDIER.

Absents excusés : Renaud ARTRU (pouvoir donné à Claudie BRUN).

Absents : Isabelle DESLOGES, Valérie DUPAS-COUTURE.

Secrétaire de séance : Sébastien PETITDIDIER à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire

date	prestataire	objet	montant TTC en €
04/04/2016	EPODE	Marché Assistance révision PLU	40950
06/04/2016	ENTREPRISE DORMOIS	Nettoyage locaux occupés par l'accueil loisirs Ecole Maternelle	990
08/04/2016	GIROD PAYSAGISTE	Fleurissement communal	14330,14
08/04/2016	GIROD PAYSAGISTE	Entretien fleurissement communal	1656
08/04/2016	CEMAP	Bornage liaison piétonne Rue Orme	1338,5
08/04/2016	PARETI	Crépi mûr Avenue du Grésivaudan	6708
08/04/2016	MARBRERIE MOMETTI	Démontage Stèle MARS TALIN	780
08/04/2016	MARBRERIE MOMETTI	Démontage Stèle BENAIGES	780
08/04/2016	METIFIOT CHAMBERY	2 Pneus tracteur	890,44
08/04/2016	DELAS	Travaux Eclairage Ecole Primaire BCD + Classe GELIN	2556
08/04/2016	MENUISERIE BOUILLOT	Meubles sur mesure Bibliothèque	2057,58
08/04/2016	MENUISERIE BOUILLOT	Bloc porte Coupe Feu Salle Polyvalente	886,8
08/04/2016	GIRAUD MOTOCULTURE	Débrousailluse + Lame Réciprocateur	810
08/04/2016	ENT. DE MAGALHAES	Mur cimetière	5313
20/04/2016	GERISK	Document unique	3541,59

26/04/2016	GARAGE CHARPIN	Réparation boxer AHW (batterie, démarreur)	647,36
26/04/2016	BERGER LEVRAULT	Logiciel Etat Civil Elections Recensement	3410,8
28/04/2016	SOLID ACTION	Travaux nettoyage ruisseau Renouée	1831,35
28/04/2016	AFIPAEIM	Entretien cimetière	1080
03/05/2016	APRICO	Achat de 4 distributeurs sachets	1110
03/05/2016	DSE	Eclairage chemin Hameau du Glézy	1539,22

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 31/03/2016 à l'unanimité.

Délibérations :

➤ Convention avec l'association « Chats Libres de Grenoble et de l'Isère CHA-Gr-IS»

Après avoir entendu le rapport de monsieur Philippe VOLPI, maire,
Le Conseil municipal,

DECIDE de passer une convention avec l'association « Chats libres de Grenoble et de l'Isère – CHA-Gr-IS»

AUTORISE le maire à signer la convention correspondante ainsi que tout document y afférent.

Le Conseil municipal adopte à 16 POUR et 1 CONTRE : monsieur Yves LONGO.

Il est précisé que madame Michelle JOLLY vote pour cette délibération sous réserve que cela ne coûte rien à la commune. Il a été validé par l'ensemble du CM que les cabanes pour les chats soient placées à une distance suffisante des habitations pour éviter au maximum les nuisances.

➤ Convention avec la fondation « 30 millions d'amis »

Après avoir entendu le rapport de monsieur Philippe VOLPI, maire,
Le Conseil municipal,

DECIDE de passer une convention avec la fondation « 30 millions d'amis »

AUTORISE le maire à signer la convention correspondante ainsi que tout document y afférent.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

Madame Michelle JOLLY vote pour mais à condition que la convention soit revue afin de modifier certains termes pour que ladite convention revête un caractère juridique plus juste (exemple : ne pas mentionner « la municipalité » mais le remplacer par « la commune »).

➤ SEDI – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité – renforcement du poste « les Celliers »

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 45 405 €
Le montant total des financements externes serait de : 37 766 €

La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : 432 €

La contribution aux investissements s'élèverait à environ : **7 207 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de prendre acte :

- De l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage des travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- de l'appel à contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé

1-PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **45 405 €**

Financements externes : **37 766 €**

Participation prévisionnelle : 7 640 €

(frais SEDI + contribution aux investissements)

2-PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **432 €**.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

► SEDI – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité – aménagement rue de la Cascade

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 202 042 €

Le montant total des financements externes serait de : 88 324 €

La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : 6 437 €

La contribution aux investissements s'élèverait à environ : **107 281 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de prendre acte :

- De l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage des travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- de l'appel à contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé

1-PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **202 042 €**

Financements externes : **88 324 €**

Participation prévisionnelle : 113 717 €

(frais SEDI + contribution aux investissements)

2-PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **6 437 €**.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

► SEDI – Travaux sur réseaux France Télécom – aménagement rue de la Cascade

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	59 051 €
Le montant total des financements externes serait de :	4 000 €
La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à :	2 812 €
La contribution aux investissements s'élèverait à environ :	52 239 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de prendre acte :

- De l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage des travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- de l'appel à contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé

1-PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **59 051 €**

Financements externes : **4 000 €**

Participation prévisionnelle : 55 051 €

(frais SEDI + contribution aux investissements)

2-PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **2 812 €**.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Achat de parcelles à un particulier**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe VOLPI, maire,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE l'achat des terrains suivants :

- A n°1398 pour une partie d'une contenance de 4 m²,
- A n°1401 pour une contenance de 104 m² et,
- A n° 1042 pour une contenance de 1m²,

soit une contenance totale de 109 m².

Le tout pour un montant de 1018.70 € à monsieur et madame Guillaume DURANT demeurant 19, rue des Thermes – 38660 La Terrasse,

AUTORISE monsieur le maire à procéder aux dispositions nécessaires pour régulariser la vente et signer l'acte et les documents correspondants.

PRECISE que la commune effectuera les formalités auprès de l'étude de maîtres PEQUEGNOT/PEYSSON, notaires à Crolles.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Adoption du règlement des services périscolaires**

Après avoir entendu le rapport de madame Florence JAY, 1^{er} adjointe,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le règlement des services périscolaires

PRECISE que ce règlement sera applicable à compter de la rentrée 2016-2017.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Création de postes – avancement de grades**

Après avoir entendu le rapport de monsieur Philippe VOLPI, maire,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe et un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2016.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Suppression de poste suite à avancement de grade**

Après avoir entendu le rapport de monsieur Philippe VOLPI, maire,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Divers.**

IIINFORMATIONS :

- Le tirage au sort des jurys d'assises ne peut avoir lieu ce soir comme prévu initialement. En effet, les services de l'Etat ont fait parvenir en mairie une information, donnée après l'envoi des convocations pour le Conseil municipal, qui modifie les règles de tirage au sort pour la commune. Cette dernière devra procéder également au tirage au sort pour 3 autres communes. Il convient par conséquent de repousser ce tirage à une date ultérieure étant précisé que ce tirage doit s'effectuer publiquement mais qu'il n'y a pas d'obligation pour qu'il soit fait en Conseil municipal.
- Rue du Château : le marché public sera lancé en deux phases : une première phase prochainement qui concernera les réseaux et une deuxième ultérieurement pour la voirie.
- Le Plan communal de sauvegarde : monsieur Romuald CHRISTOUD, élu référent sur ce dossier fait circuler un planning afin de déterminer la date prochaine de l'exercice sur table. De plus, l'organisation de crise nominative est également indiquée.
- Madame JOLLY demande si la commune utilise bien les services de la CCPG en ce qui concerne la culture. Madame BESCHER, élue référente sur cette thématique précise que la commune utilise les services en rapport avec sa programmation et que la commune a même obtenu une subvention pour le projet de la chorale intergénérationnelle.

Séance levée à 22h10.

Tirage au sort des candidats pour les chantiers jeunes

Conformément au dossier d'inscription, sont tirés au sort 12 numéros et 3 numéros sur liste complémentaire, après présélection des dossiers. Ces numéros sont les suivants :

LISTE DES 12 CANDIDATS RETENUS :

- 1 = le n°9 Claire MARSHAL
- 2 = le n°13 Mathis BARRIER
- 3 = le n°1 Noémie POUCHOT ROUGE
- 4 = le n°16 Carla LE BOURDONNEC
- 5 = le n°8 Paul BOISADAM
- 6 = le n°17 Aurélia FAURE CURT
- 7 = le n°22 Sarah DEROUICHE
- 8 = le n°20 Maxence AUMAND
- 9 = le n°26 Lucie CALLEDE
- 10 = le n°10 Laurie PAPET LEPINE
- 11 = le n°2 Elisa ROYER
- 12 = le n°23 Allan ALCOLEI

LISTE COMPLEMENTAIRE : 3

- 13 = le n°18 Etienne ROSSET
- 14 = le n°3 Elric BAYOUD
- 15 = le n°11 Eliott PUSTEL

Affiché le 26 MAI 2016,

**Le maire,
Philippe VOLPI**

